



Vous venez de découvrir votre nouveau vélo de piscine **AquaNess** et nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la pratique de l'aquabiking. Vous trouverez ci-après quelques conseils afin de conserver votre appareil dans les meilleures conditions.

### Rappel des caractéristiques techniques et des atouts de votre vélo de piscine **AquaNess** :

- Fabrication française : usine en Alsace 67 Bas-Rhin
- Cadre aluminium, stabilité optimale et légèreté remarquable : 9,8 kg (sortie de l'eau aisée)
- Peinture époxy bi-composante, garantie brouillard salin - Haute résistance au sel et au chlore à pH neutre
- Patins de protection pour tous types de revêtements (Liner, PVC, Carrelage, Coque polyester)
- Boulonnerie en inox qualité A4
- Pales en polyéthylène haute densité (PEHD) anti-bactérien
- Pales réglables (à faire coulisser l'une sur l'autre au montage) pour exercer +/- d'effort lors du pédalage (la résistance à l'eau sera différente selon l'écartement des pales)
- Selle réglable en hauteur par collier type VTT, blocage rapide
- Guidon orientable en aluminium
- Utilisation en piscines publiques et privées de 1,10 m jusqu'à 1,60 m de profondeur
- **Garantie 2 ans** contre tous vices de fabrication, sous réserve de respecter les conseils d'entretien

**IMPORTANT** => avant chaque immersion : vérifiez le pH de l'eau du bassin ! <=

Le **pH**, ou potentiel hydrogène, représente la concentration de l'eau en ions hydrogènes. Le taux de pH est compris entre 0 et 14 ; l'eau de la piscine doit être neutre ou légèrement basique.

Le taux idéal admis est un pH de 7,4

**ATTENTION** => La garantie ne s'appliquera pas si un pH déséquilibré est la cause d'éventuelles altérations de la peinture, du cadre en aluminium ou de la boulonnerie inox <=

- Dès que le vélo est sorti du bassin : **rincez** votre **AquaNess** à l'eau douce, y compris sous la selle, et essuyez-le de préférence
- Les dosages manuels des produits chimiques ou de traitements de choc ne doivent pas s'effectuer près de l'**AquaNess**, afin d'éviter de fortes concentrations ou de tâches produites par les éclaboussures. Eloignez le vélo lors de ces traitements.
- Attention à ne pas laisser tomber votre **AquaNess**, évitez tout choc. Les impacts sur la peinture ou une déformation du cadre dus à un choc ne donnent pas droit à l'application de la garantie.
- Lorsqu'il n'est pas utilisé, entreposez votre **AquaNess** dans un local sec et ventilé

**Tout manquement aux conseils d'entretien ci-dessus annule la garantie.**